

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
12 mai
2023
(07)**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 12 mai 2023, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents, Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière

Est absent le conseiller Jacques Bourassa

Sous la présidence de Son Honneur la mairesse, madame Isabelle Parent.

La directrice générale par intérim, madame Martine Bélanger, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

23-222

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-223

3. Adoption des procès-verbaux du 14 avril 2023

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le procès-verbal de l'assemblée du 14 avril 2023 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autres rapports

5. Dépôt du rapport financier

Madame la Mairesse invite monsieur Guy Chartrand, CPA auditeur, de la firme Boisvert et Chartrand, société de comptables professionnels agréés, à faire son rapport de vérification ainsi que le rapport des états financiers pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Période de questions sur le rapport financier

La directrice générale par intérim procède au dépôt des états financiers de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

23-224 5.1 Rapport financier et rapport du vérificateur [n/d 201-120]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2022, comme déposés.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-225 5.2 Surplus / déficit [n/d 201-120]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'ajout au fond de réserve, le surplus de l'exercice financier au 31 décembre 2022, au montant de 102 702 \$. À valider avec le comptable.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-226 6. Adoption des comptes à payer au montant de 65 151,36 \$

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que la liste des comptes à payer au montant de 65 151,36 \$ soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;
- Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

15929	Pierre Doyon (rem. Tx)	953.74\$
15930	Joël Plasse (remb. Tx)	77.83\$
15931	Association des directeurs	143.72\$*
15932	Bae Service Traiteur (résol)	723.74\$
15933	Bell Canada	296.11\$*
15934	Caroline Bolduc (résol)	4 000\$
15935	Pascale Caquez	850.00\$
15936	Compo Recycle	45 142.17\$*
15937	EBI Environnement Inc.	2 506.91\$*
15938	Fonds d'information sur le territoire	40.00\$*
15939	Juteau et Ruel Inc.	462.47\$*
15940	Mario Lento (résol)	804.83\$
15941	L'union-Vie	5 785.49\$*

15942	ANNULÉ	-----
15943	Rogers	195.47\$*
15944	ANNULÉ	-----
15945	Simpliciti	142.95\$*
15946	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	1 232.54\$*
15947	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	566.63\$*
15948	UAP Inc.	91.47\$
15949	Pitneyworks	630.86\$
15950	Améric 125 Inc.	459.11\$
15951	Benoît Michaud	4 243.29\$
15952	Brandt Tractor	2 341.68\$
15953	Centre de Liquidation Raynat Inc.	1 545.77\$
15954	Home Hardware	229.54\$
15955	Cloudi Communications	354.58\$
15956	Claude Rondeau Ent. Électricien	971.19\$
15957	Creighton Rock drill limited	167.86\$
15958	C.R.S.B.P. des Laurentides	1 790.33\$
15959	DHC Avocats Inc.	3 740.14\$
15960	Eurofins Environex	198.33\$
15961	4412656 Canada Inc. Equipement	1 387.27\$
15962	Excavation Pigeon	2 727.08\$
15963	F.D. Jul Inc.	130.20\$
15964	Fonds des biens et des services	18.08\$
15965	Gestion Marco Desrosiers Inc.	2 012.35\$
15966	Godon Atelier de Carrosserie	580.62\$
15967	Grandchamp Chapiteaux Inc.	3 966.64\$
15968	Husky Ltée	339.67\$
15969	Journal Altitude 1350	1 494.75\$
15970	J.P. Racette Inc.	562.40\$
15971	Kersia Canada Inc.	302.91\$
15972	Benoît Lagacé	80.66\$
15973	Patrick Lauzon	42.56\$
15974	Librairie Martin Inc.	1 030.63\$
15975	Mes Canada Inc.	1 069.30\$
15976	Messer Canada Inc.	24.06\$
15977	MI Consultants Inc.	1 279.59\$
15978	Municipalité de Chertsey	116.87\$
15979	Patrick Morin	1 960.42\$
15980	Francis Pelletier	54.21\$
15981	La Petite Mission	24.00\$
15982	Pétrole Pagé Inc.	4 228.53\$
15983	Planifitech Inc.	1 652.77\$
15984	Portes de garage Lapierre	816.32\$
15985	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	129.09\$
15986	Marché Robert Desroches et Fils	108.11\$
15987	Les rénovations C.M.P.	4 324.77\$
15988	Jonathan Ruffo	538.82\$
15989	Résopro Inc.	661.10\$
15990	Sintra Inc.	1 437.42\$
15991	Staples Professionnel Inc.	620.88\$
15992	9172-6976 Québec Inc.	246.80\$
15993	Uline	11 720.16\$
15994	Urgence Graphique	3 420.50\$
15995	Ministre des Finances	435.00\$*
15996	Ministre des Finances	139.281.00\$*

* Total des incompressibles : 196 230.46\$

Période de questions sur les finances

7. **Règlements et avis de motion**
(aucun règlement et avis de motion)

Période de questions sur la réglementation

8. **Administration et ressources humaines**

23-227 8.1 **Agence des forêts privées de Lanaudière [n/d 114-100]**

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal autorise l'adhésion à l'Agence des forêts privées de Lanaudière au coût de 100 \$ pour l'année 2023. La dépense est prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-228 8.2 **Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie [n/d 114-400]**

Il est proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE;
- Que pour cette occasion, la municipalité hissera le drapeau arc-en-ciel, la journée du 17 mai 2023.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-229 8.3 **Portes automatiques [n/d 401-130]**

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que la directrice générale par intérim soit autorisée à procéder à l'installation de deux portes automatiques pour la bibliothèque et l'hôtel de ville par la compagnie ABL porte Logik, au coût de 6 726,50 \$ plus taxes. La dépense est affectée au Programme Nouveaux Horizons du ministère de l'Emploi et Développement social Canada.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-230

8.4 Mandat - Flip Communications & Stratégies Inc. - Mobilité 125 [n/601-000]

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire poursuivre les démarches en vue de la réalisation d'une route permettant le désengorgement de la 125.

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par FLIP Communications & stratégies Inc. pour leur **forfait conseil stratégique & soutien technique pour municipalités** permet d'assurer l'avancement de dossiers particuliers tout en assurant un soutien aux départements de communication des municipalités membres de Mobilité 125.

CONSIDÉRANT QUE ce forfait inclut un accompagnement dans le cadre du dossier de la route 125 qui a un impact majeur sur les municipalités situées aux abords.

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- QUE le conseil municipal accepte le renouvellement de l'adhésion à Flip Communications et stratégies Inc. pour l'année 2023 au coût de 372,00 \$ plus les taxes applicables.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-231

8.5 Manoir de la Rivière Dufresne [n/d 401-133]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault

Et résolu,

- Que le conseil municipal accepte la demande de remboursement du Manoir de la Rivière Dufresne concernant la prise d'échantillon effectuée en trop en avril au coût de 54,00 \$ plus taxes.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-232

8.6 Vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier [n/d 208- 132]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Madame Martine Bélanger, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à se porter adjudicataire des immeubles sur

lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil lors de la vente pour taxes du 08 juin 2023.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-233

**8.7 Fonctionnaire désigné à l'application des règlements
[n/d 302-100]**

ATTENDU QUE monsieur Pierre Dupuis a été engagé au poste de technicien en environnement par le conseil municipal le 14 avril 2023;

ATTENDU QUE monsieur Dupuis a été chargé des fonctions suivantes;

- Fonctionnaire responsable de l'application des règlements d'urbanisme tels, *règlement de zonage # 214, règlement de construction # 216, règlement sur les permis et certificats # 217;*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement sur le traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées R.Q., Q-2, r.22;*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection R.Q., Q-2, r.35);*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement relatif à la gestion des installations septiques # 223;*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement sur le contrôle du lac Ouareau contre les espèces exotiques envahissantes # 181;*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement sur le lavage des embarcations de plaisance sur les lacs Georges, Prévost et à l'Île, Blanc, Copping et Lafrenière # 203;*
- Fonctionnaire responsable de l'application du *Règlement concernant les nuisances dans la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci # 208;*

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que monsieur Pierre Dupuis, à titre de technicien en environnement est autorisé de façon générale à voir à l'application des règlements municipaux ci-haut mentionnés et à entreprendre s'il le juge nécessaire les poursuites pénales contre tout contrevenant à ces mêmes règlements, le conseil l'autorisant généralement par le fait même à délivrer des constats d'infraction servant à cette fin.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-234

8.8 Employés municipaux – engagement [n/d 302-100]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci engage Monsieur Alain Duguay à titre de *Journalier-chauffeur-opérateur,*

poste permanent à temps partiel, selon les conditions de la convention collective. M. Duguay débutera sa période d'essai ce lundi 15 mai 2023.

Adoptée unanimement par les conseillers.

23-235 **8.9** **Employés municipaux – Remplacement aux loisirs**
[n/d 302-100]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci engage Madame Caroline Bolduc au poste de *coordonnatrice en loisirs et à la vie communautaire* selon les conditions de la convention collective à compter du 15 mai 2023.
- L'engagement est en remplacement d'un congé de maladie pour un temps indéterminé.

Adoptée unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. **Sécurité publique**
(Rapport de Jacques Bourassa)- Absent

23-236 **9.1** **Engagement – Pompiers et premiers répondants**
[n/d 302-110]

Il est proposé par la conseillère Lucie Vignola
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service des incendies à procéder à l'engagement de nouveaux cadets, pompiers et premiers répondants, soient :
 - Loïc Fiore
 - Lisa-Marie Fiore
- Que l'engagement deviendra effectif à la suite du dépôt, auprès de la directrice générale par intérim, du certificat médical conforme remis par la clinique de Rosemère;
- Que la période de probation sera d'une durée d'un (1) an.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-237 **9.2** **Engagement – Premiers répondants et intervenants**
événementiels [n/d 302-110]

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine la décision de monsieur Jonathan Ruffo, directeur du service des incendies à procéder à l'engagement de nouveaux, premiers répondants et intervenants événementiels, soient :
 - Jean-Félix Lamarche
 - Valérie Girouard
 - Jean Michel Delley
 - Anthony Caya

Adopté unanimement par les conseillers.

23-238

9.3 Étude d'opportunité du regroupement des services incendies [n/d 502-103]

ATTENDU QUE des discussions sont en cours entre les municipalités de Chertsey, Entrelacs et Notre-Dame-de-la-Merci pour un projet de regroupement des services incendies;

ATTENDU QU' une étude d'opportunité est importante afin d'établir le portrait, le diagnostic et les recommandations pour chacune des municipalités;

ATTENDU QUE les municipalités souhaitent analyser plusieurs scénarios d'optimisation des opérations et de la gestion des services incendies sur l'ensemble du territoire des municipalités participantes et avoir une évaluation des coûts de fonctionnement pour chaque scénario;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci s'engage à participer à l'appel d'offre pour des services professionnels en vue de la réalisation d'une étude d'opportunité du regroupement des services incendie avec les municipalités participantes

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics (Rapport de André Lafrenière)

23-239

10.1 Pouce hydraulique [n/d 402-111]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat d'un pouce hydraulique à deux doigts pour la rétrocaveuse chez Express Hydraulique Inc. au coût de 13 570,00\$ plus taxes.
- Que la dépense soit affectée au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-240

**10.2 Programme d'aide à la voirie locale 2021-2022
[n/d 208-150]**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 288 926 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année 2021-2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE les compensations versées à la Municipalité en 2021-2022 doivent être affectées aux deux tiers à des dépenses d'entretien d'été ou à des dépenses d'investissements admissibles qui y sont liées;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

**11. Environnement et Hygiène du milieu
(Rapport de Chantale Perreault)**

23-241

11.1 Club Pousses et racines [n/d 114-500]

CONSIDÉRANT que l'objectif du Club Pousses et Racines est d'établir un club horticole pour entretenir un jardin collectif intergénérationnel.

CONSIDÉRANT que la mission première du Club Pousses et Racines est de rassembler les membres de la communauté de Notre-Dame-de-la-Merci autour d'une activité socioéducative.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a à cœur la politique des aînés qui vise à favoriser la participation sociale des aînés dans leur communauté locale.

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci supportera le Club Pousses et Racines afin de promouvoir la mise en place du Club.
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le Club Pousses et Racines à utiliser l'espace où le jardin municipal est présentement situé.
- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise une aide financière de 960 \$ au projet de Club Pousses et Racines.

Adopté unanimement par les conseillers.

23-242

11.2 CARA : nomination [n/d 114-100]

Madame Chantale Perreault se retire pour la prise de décision de cette résolution.

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière
Et résolu

- Que le conseiller municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appuie la candidature de Madame Chantale Perreault au sein du conseil d'administration de la CARA. Madame Perreault soutiendra les activités de la CARA et favorisera son déploiement au sein de la municipalité et de la région.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs (Rapport de Julie-Anne Cousineau)

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme (Rapport de Bertrand Taillefer)

23-243

13.1 Demande de permis d'usage conditionnel UC-2023-04 – 934, chemin du Pont-Rouge

ATTENDU QUE le propriétaire a déposé une demande de permis d'usage conditionnel relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-11;

ATTENDU QUE la demande vise l'immeuble situé au 934, chemin du Pont-Rouge;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme considèrent que la demande respecte les critères du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro R-200;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal d'accorder la demande de permis;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
Et résolu,

- Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande de permis d'usage conditionnel demandée. Relativement à l'opération d'une résidence de tourisme dans la zone VD-11

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Aménagement, Urbanisme

14. Promotion touristique et développement
(Rapport de Jacques Bourassa)- Absent

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture
(Rapport de Lucie Vignola)

Période de questions sur les arts et la culture

Période de questions d'ordre générale

23-244

16. Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
Et résolu,

- Que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : 23-226, 23-227, 23-229, 23-230, 23-231, 23-239, 23-241

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim

11 personnes

Fin de la session à 21h00

Isabelle Parent, Mairesse

Martine Bélanger, Directrice générale par intérim